

**ARRÊTÉ DEP-2024-105 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS
CONNECTÉS**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 portant création du baccalauréat professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat métiers de l'électricité et de ses environnements connectés pour la session d'automne 2024 dans les académies de Créteil et Paris, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Fathoum MAZURAS, enseignante

Enseignants :

Monsieur Laurent FIETTE
Madame Laetitia VALENTI

Monsieur Lhassane HDIGUELLOU
Madame Karine FERRON

Professionnels :

Monsieur Laurent BARRET
Monsieur Stéphane BOURRIER

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 8 novembre 2024.



Frédéric MULLER